



Féeries

Études sur le conte merveilleux, XVII^e-XIX^e siècle

13 | 2016

Contes et morale(s)

Jean-François Perrin, *L'Orientale allégorie. Le conte oriental au XVIII^e siècle en France (1704-1774)*

Paris, Honoré Champion, 2015, 310 p.

Raymonde Robert



Édition électronique

URL : <http://feeries.revues.org/1018>

ISSN : 1957-7753

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2016

Pagination : 257-260

ISBN : 978-2-8310-335-3

ISSN : 1766-2842

Référence électronique

Raymonde Robert, « Jean-François Perrin, *L'Orientale allégorie. Le conte oriental au XVIII^e siècle en France (1704-1774)* », *Féeries* [En ligne], 13 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 26 avril 2017.

URL : <http://feeries.revues.org/1018>

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Jean-François Perrin, *L'Orientale allégorie. Le conte oriental au XVIII^e siècle en France (1704-1774)*, Paris, Honoré Champion, 2015, 310 p.

L'essai de Jean-François Perrin constitue une étape importante dans le domaine de la recherche sur le conte merveilleux français. Le XVIII^e siècle est en effet un moment fondamental dans l'histoire du genre, car il voit naître des formes originales, contes de fées à la française ou conte oriental. Ces formes, trop longtemps réputées mineures, sauf quand elles étaient sauvées de ce statut inférieur par la caution du nom d'un «grand» auteur, bénéficient maintenant, depuis une vingtaine d'années, d'un changement complet de l'attitude des universitaires. J.-Fr. Perrin est un de ceux qui ont contribué à faire reconnaître la légitimité d'une approche large, documentée et sérieuse de ces textes d'auteurs «de second rayon», aussi bien que d'auteurs célèbres. Il a su mener de front, sans aucun a priori hiérarchique, des recherches sur Rousseau (dont il vient d'éditer les *Dialogues* et les textes périphériques dans la grande collection du tricentenaire [à paraître, volume 18, Garnier]) et l'organisation et l'animation d'une équipe de recherche sur «le conte merveilleux XVII^e - XVIII^e siècle». De cette démarche sont issus trois colloques internationaux (1999, 2005, 2009) dont les actes sont tous parus rapidement et la création de la revue *Féeries* dont il fut le directeur jusqu'en 2010 ; à quoi s'est ajoutée la direction de l'édition des «contes d'Hamilton et d'autres conteurs» et surtout de l'œuvre volumineuse de Gueullette, dont il est devenu un des rares spécialistes et dont les contes occupent trois volumes de la *Bibliothèque des Génies et des Fées* (vol. 9 - I, II, III).

L'essai qu'il propose vise à offrir au chercheur et au lecteur une synthèse de cet amas de textes de tous ordres qui foisonnèrent en France dans le sillage de la traduction des *Mille et Une Nuits* de Galland, et qui constituèrent un

genre nouveau, « le conte oriental à l'occidentale ». Leur quantité et surtout leur hétérogénéité avaient, jusqu'à présent, découragé les plus téméraires. On ne peut que se féliciter que J.-Fr. Perrin ait entrepris cette synthèse. Dans une introduction remarquable, non seulement par son ampleur et sa précision, mais aussi par son caractère concret qui fait alterner réflexion théorique, citations opportunément choisies, repérage du trajet d'un motif, résumés de contes, il dégage d'un corpus qu'il circonscrit entre 1704 (*Les Mille et Une Nuits*) et 1774 (Voltaire, *Le Taureau blanc*) les grandes lignes d'une problématique du conte oriental et de son histoire, sous la forme de trois idées qui prennent en compte « la dialectique en cours dans l'esprit du temps, entre une fantasmagorie archaïque, quoique vivace, des religions d'Orient et le cours nouveau du savoir humaniste » (p. 36). Ces trois axes sont : 1) Galland et sa lignée et leur œuvre de vulgarisation de ce que l'époque connaissait de l'Orient ; 2) l'Orient des Lumières comme réflecteur des grands débats européens et français de l'époque ; 3) ce réflecteur rendu « ultra-réactif » par la lignée satirico-libertine issue d'Hamilton.

Le corps de l'essai se calque sur cette problématique développée en trois parties dont les titres annoncent parfaitement le contenu. La première, *Genèses*, est composée de trois chapitres qui prennent en compte l'évolution du genre. Le premier analyse le genre à partir de sa première manifestation, la traduction de Galland, puis son exploitation par ses imitateurs, de Pétis à Gueullette. Le deuxième, sa déconstruction avec la promotion de sa « version persifleuse-satirique » par la lignée d'Hamilton, de Crébillon à Cazotte. Le troisième s'intéresse plus précisément à Voltaire qui met le conte au service de la cause philosophique. La deuxième partie est intitulée *Poétiques* ; elle est constituée de quatre études stylistiques : la déconstruction ironique dans les prologues et les cadres chez Hamilton, le montage-hybridation dans les *Contes chinois* de Gueullette, la sophistication du jeu de la contrainte dans *Tanzai et Néadarné* de Crébillon, la mise en œuvre d'une gageure dans *La Reine Fantasque* de Rousseau. La troisième partie, *Problématiques*, est constituée de quatre chapitres qui regroupent les textes dans lesquels sont soulevées certaines des questions qui se posèrent à l'époque : « l'aliénation de l'identité par le théâtre du pouvoir » (*Histoire du dormeur éveillé*, trois contes des *Sultanes de Guzarate* de Gueullette) ; les questions d'identité dans les contes à métempsychose ; l'inquiétude sur la différence des sexes (nombreux textes parmi lesquels *Le Sopha*, *Les Aventures du mandarin Fum-Hoam*, Gueullette, *L'Histoire véritable*, Montesquieu) ; « l'instrumentalisation du genre » par Tiphaigne de La Roche (*Visions d'Ibraïm* dans les *Bigarrures philosophiques*).

La richesse de cet essai et la finesse des analyses rendent impossible toute tentative d'en présenter l'approche sommaire qu'impose l'exercice du compte rendu. Tout au plus peut-on en signaler, parmi toutes les qualités (richesse et étendue de la documentation qui ne laisse de côté, dans le corpus, aucun texte de quelque ordre qu'il soit, clarté de l'organisation et efficacité d'une rhétorique qui guide le lecteur dans le parcours d'une réflexion d'une étonnante ampleur), la maîtrise des outils et des connaissances strictement littéraires auxquels s'ajoute celle des concepts et des questions philosophiques qui marquèrent l'époque, ce qui permet à l'auteur de jouer sur les deux tableaux, toujours importants mais fondamentaux au XVIII^e siècle.

Un épilogue intitulé « Le Conte, la Fable, l'Histoire » conclut l'essai sous la forme d'une rupture qui surprend le lecteur et mérite analyse. Renvoyant en miroir à une formule de la première page de l'essai qui « entr[ait] en matière [...] par la porte du conte » (p. 7) en racontant une aventure merveilleuse arrivée à un personnage de Gueullette, l'essai se termine en clin d'œil ironique aux contes satiriques et « aux diseurs de riens des temps illuminés », mais aussi aux débats universitaires récents sur la lecture structuraliste des contes (« l'algèbre des fonctions coniques [qui] a envahi les bibliothèques spécialisées » [p. 268]). Sans aucun préambule, cette fois, le discours change de régime. Un conte aussi loufoque que ceux d'Hamilton se développe sur le *topos* du manuscrit perdu dont un fragment a été retrouvé : « On raconte dans l'un des rares fragments retrouvés [...] qu'il y avait une fois [...] » Le récit met en scène une discussion entre deux personnages inattendus : « un Rouet à filer des rhapsodies philosophiques » et « un Parapluie en toile de Romancie ». Cette conclusion ludique rappelle non seulement le jeu de Crébillon dans l'introduction de *Tanzai*, mais plus généralement la démarche de l'Oulipo. Comme le texte de Crébillon, elle oblige le lecteur à reconsidérer l'étendue de ses connaissances et plus généralement sa culture de dix-huitiémiste, voire sa culture tout simplement, ce que l'ensemble de l'essai l'avait déjà obligé à faire. Sorte de pied de nez, au demeurant fort sympathique, à la rhétorique universitaire si scrupuleusement respectée jusque-là, c'est aussi l'effet mimétique de la contagion des contes ironiques et joueurs si bien analysés auparavant, à quoi s'ajoute, entre autres, un des textes périphériques de Rousseau, *Le Persifleur*, dont l'édition vient de précéder cet essai. Toutefois, et malgré — ou à la faveur de — la distance subversive et ironique, l'épilogue aborde une question immense, celle de la relation des contes et des récits fabuleux par lesquels toute civilisation justifie son existence.

En résumé, l'ouvrage constitue une très belle synthèse sur un sujet difficile qui est ici traité avec une réelle maestria. Une rare et relative réserve resterait à formuler sur le choix de la limite chronologique imposée au corpus. La date de 1774 comme terminus *ad quem* présente l'inconvénient d'exclure du corpus quelques ouvrages qu'on peut considérer comme importants pour le conte oriental à la française : sans parler de *Foka ou Les Métamorphoses, conte chinois* de Baret, *Vathek* et ses épisodes de Beckford et *La Suite des Mille et Une Nuits* de Cazotte manquent un peu dans la synthèse. Il est vrai que cette exclusion a l'avantage, non négligeable, d'éliminer de l'analyse la troupe disparate des textes mineurs dont le tome 19 de la *Bibliothèque des Génies et des Fées* donne un aperçu tourbillonnant.

Raymonde Robert

Stéphanie Bernier-Tomas, *Conter en vers au siècle des Lumières. Du divertissement mondain au genre libertin*, Paris, Honoré Champion, 2015, 782 p.

Cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2011, s'intéresse à un genre poétique qui a peu retenu l'attention de la critique, en dépit d'une production nombreuse tout au long du XVIII^e siècle. Stéphanie Bernier-Tomas s'attache ainsi à constituer un *corpus* et à définir les traits de ce genre aux contours incertains. Nés dans un cadre mondain et empruntant bien des caractéristiques que Nicole Masson avait décrites pour la poésie fugitive, les contes en vers circulent souvent de manière anonyme et clandestine, au hasard des « portefeuilles » ou des recueils collectifs. Une définition assez large est d'abord proposée en introduction — « [...] tout récit en vers, généralement bref, qui ne vise qu'à divertir pas son caractère spirituel » (p. 22) —, laquelle sera reprise et précisée dans la troisième partie de l'ouvrage consacrée à la poétique du genre. Les auteurs les plus célèbres de ces contes en vers sont Hamilton, Grécourt, le plus prolifique, Piron, Voltaire, ou encore Gresset et Laclos, mais S. Bernier-Tomas révèle également les textes de Vergier, Sénécé, Robbé de Beauveset, ou encore Sabatier de Castres ou Mérard de Saint-Just à la fin du siècle. Chacun des auteurs est présenté dans d'utiles notices biographiques à la fin de l'ouvrage.

La première partie rend compte des conditions et de l'ampleur de la vogue du conte en vers, un genre qui s'épanouit tout particulièrement au cœur des lieux de sociabilité en lien avec l'art de la conversation : salons, café, société du Temple, cour de Sceaux fréquentée notamment par Voltaire,

